NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9402012 - Capo di feno

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR9402012

1.3 Appellation du site

Capo di feno

1.4 Date de compilation

31/01/2007

1.5 Date d'actualisation

30/04/2011

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Corse	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.corse.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/01/2007
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 25/03/2011

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024042923&fastPos=1&fastReqId=1829560535&categorieLien=id&oldAction=rechTexte

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 8,61667°

Latitude : 41,96667°

2.2 Superficie totale

1485 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
94	Corse

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
2A	Corse-du-Sud	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		1,68 *(0,11 %)*		G	C	C	B	C
1240 *Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec Limonium spp. endémiques*		32,59 *(2,19 %)*		G	C	C	B	B
2110 *Dunes mobiles embryonnaires*		1,01 *(0,07 %)*		G	C	C	C	C
2120 *Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)*		0,86 *(0,06 %)*		G	C	C	C	C
5320 *Formations basses d'euphorbes près des falaises*		4,61 *(0,31 %)*		G	C	C	B	C
5330 *Fourrés thermoméditerranéens et prédésertiques*		0,61 *(0,04 %)*		G	C	C	B	C
6220 *Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea*	X	5,59 *(0,38 %)*		G	C	C	B	B
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		5,2 *(0,35 %)*		G	C	C	B	B
92A0 *Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba*		1,78 *(0,12 %)*		G	C	C	B	B
92D0 *Galeries et fourrés riverains méridionaux (Nerio-Tamaricetea et Securinegion tinctoriae)*		0,6 *(0,04 %)*		G	C	C	C	C
9320 *Forêts à Olea et Ceratonia*		321,15 *(21,63 %)*		G	A	B	C	B
9340 *Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia*		164 *(11,04 %)*		G	B	C	C	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.

- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1055	*Papilio hospiton*	p			i	P	G	C	B	A	B
R	1217	*Testudo hermanni*	p			i	P	G	C	B	A	B
P	1465	*Silene velutina*	p	336	336	i	P	G	B	A	A	A

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*			i				X		X	
I		*Patella ferruginea*			i	P	X		X		X	
P		*Allium chamaemoly*			i	P						X

P		*Clematis cirrhosa*			i	P						X
P		*Erodium corsicum*			i	P						X
P		*Euphorbia dendroides*			i	P						X
P		*Euphorbia peplis*			i	P			X			
P		*Evax rotundata*			i	P						X
P		*Iris foetidissima*			i	P						X
P		*Isoetes histrix*			i	P						X
P		*Matthiola tricuspidata*			i	P						X
P		*Phleum arenarium*			i	P						X
P		*Prasium majus*			i	P						X
P		*Ranunculus bullatus*			i	P						X
P		*Ranunculus ophioglossifolius*			i	P						X
P		*Serapias parviflora*			i	P			X			
P		*Stachys marrubiifolia*			i	P			X			
P		*Succowia balearica*			i	P			X			
P		*Tamarix africana*			i	P						X
P		*Urginea maritima*			i	P						X
P		*Vitex agnus-castus*			i	P			X			
P		*Orchis coriophora subsp. fragrans*			i	P						X
P		*Triglochin bulbosa subsp. laxiflora*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	3 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	8 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	0 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	24 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	57 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	2 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Le site de Capo di Feno se situe dans la partie hercynienne de la Corse. On distingue 4 types de formations :
-une série métamorphique antégranite (antérieure à 540 millions d'années)
situés à l'extrême nord du site, mélange de gneiss, micaschistes et amphibolites)
-des roches magmatiques du carbonifère (environ 300 millions d'années). Il s'agit de granite de type monzonitique, de type Molini, à grain très grossier, très sensible à l'érosion.Ces roches forment des paysages plutôt déprimés.
-des roches magmatiques du permien supérieur (environ 280 milions d'années) situés au nord et au sud. Plus résistantes à l'érosion, ces roches présentent des reliefs plus acérés (falaises).
-le secteur de la plage de Minaccia et plusieurs petites criques littorales présentent des alluvions grossiers (galets graviers déposé lors des hauts niveaux hélocènes). Plus spécifiquement sur l'anse de Minaccia on note la présence de dunes, conséquence d'un phénomène éolien non daté. La hauteur maximale de la dune est de 6 à 7 mètres.

Vulnérabilité
: 1/ secteur au nord
Secteur très forestier et emmaquisé, Le feu est le risque principal pour les habitats d'intérêt communautaire. Malgré la vulnérabilité du site, les incendies sont peu fréquents. Néanmoins en 1999, un incendie criminel a parcouru 506 ha dont environ la moitié sur les terrains proposés au réseau Natura 2000. Pour lutter contre les incendies, des réserves d'eau sont disponibles et des LICAGIF sont prévues dans le cadre du PIDAF du secteur.

2/ plage de l'anse de Minaccia
Plus au sud, la plage de l'anse de Minaccia présente des formations dunaires remarquables. La qualité paysagère du site génère une fréquentation croissante et maintenant importante. La présence de 3 établissements de plage traduit l'attrait du site qui maintenant nécessite une gestion réelle pour préserver la végétation et la dune qui commence à se dégrader. Les prairies d'arrière plage sont occupées par des bovins.

3/ secteur Cala di Reta au sud
Ce secteur au sud de la plage de St Antoine est moins soumis à la fréquentation humaine que la plage de Minaccia car il s'agit d'un littoral rocheux, difficile d'accès par endroits, et d'une maquis à lentisques et Oliviers sauvages impénétrable. Cependant un sentier littoral existe (très fréquenté), qui ne pose pas de problème particulier, si ce n'est sa partie sud qui est très érodée du fait de l'utilisation de ce tronçon par des véhicules à moteur.

4.2 Qualité et importance

Le site se distingue par la remarquable représentativité des formations à Oliviers sauvages. Par ailleurs les habitats littoraux à Limonium sont très bien représentés. Une belle population de Tortues d'Hermann est présente au nord de l'anse de Minaccia mais essentiellement à l'interface entre les milieux ouverts et fermés (4 individus/heure dénombrés en 2006 ce qui constitue une bonne densité). La découverte en 2006 du Silene velouté, plante prioritaire de l'annexe 2, conforte, s'il en était besoin, le caractère remarquable du secteur (Paradis, 2006, a, b, c).
Les dunes de l'anse de Minaccia constituent un ensemble tout à fait remarquable, ce type de formation géo-morphologique étant très localisé en Corse. Plusieurs habitats naturels de la directive s'y superposent et des plantes rares y sont présentes (site à l'inventaire ZNIEFF N° 00185 000). Une partie du site de Capo di Feno est identifié comme ZNIEFF de type I (ZNIEFF N° 0078 0000) tout comme Cala di reta (ZNIEFF N° 0077 0000)
On note aussi la présence d'une chênaie verte bien préservée sur le secteur de Saliccia (inventaire ZNIEFF N°00790000). Plus d'une douzaine d'espèces de végétaux rares et /ou protégés est signalée sur la zone ce qui est remarquable. Le cortège des oiseaux est aussi intéressant.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	E01.03	Habitations dispersées		I
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
H	L09	Incendie (naturel)		I
L	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
L	G02.08	Camping, caravanes		I
M	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine communal	13 %
Domaine public de l'état	20 %
Domaine public maritime	%

4.5 Documentation

ANONYME. nd. Programme d'actions "Opération Grand Site - Pointe de la Parata - Iles Sanguinaires" Ville d'Ajaccio et Département de la Corse-du Sud.

Base de données " OGREVA " mise en place par la DIREN Corse

BRETIGNY A. 2000. " Etude préalable à la mise en place d'une " Opération Grand Site " Pointe de la Parata - Iles Sanguinaires " MAX-Consultant.

BERQUIER C. & RECORBET B. 2006 Inventaire relatif au projet de révision du périmètre des zones ZNIEFF 00780000 'Capu di Fenu' et 00790000 'Chênaie verte et maquis de Saliccia' MEEDDAT/IFEN/Secrétariat de la Faune et de la Flore/MNHN

CARRY A. & RECORBET B. 2001. " Suivi des populations de patelles géantes (Patella ferruginea) sur la base d'Aspretto à Ajaccio " DIREN

CEEM (Cercle des étudiants en écologie Méditerranéenne)/DIREN, 1999. " La Patelle géante (Patella ferruginea) dans le golfe d'Ajaccio et en Corse "

DELAGE A., HUGOT L., PARADIS G. 2007. " Contribution à la connaissance de la répartition de Prasium majus L. (Lamiaceae) en Corse ". ASTERE/CBC-OEC/Lycée Agricole Sartène. J.Bot.Soc.Bot. France38 :37-48.

DIREN 1990. Fiches ZNIEFF du site de capo di Feno (n°0078000) /MNHN/MEEDDAT

DIREN. nd. Document PDF : " Carte 10 : répartition de la tortue d'Hermann en Corse "

DORADO V. 2003. " Etude préalable à la réintroduction d'une espèce protégée de gastéropode : la patelle géante (Gmel.) " DIREN.

GALERAS F., GOJON D., MONSERRAT P., MURRACCIOLE M., PARADIS G., PIAZZA C. 1997. " Protection - gestion et valorisation des Sanguinaires " AGENC

HUGOT L. ; PARADIS G. & SPINOSI P. 2008. " Les plantes envahissantes : une menace pour la biodiversité " revue STANTARI n°13

JACQUEMIN S. 2003 " Suivi de la Patelle Géante dans le Golfe d'Ajaccio " DIREN

MEEDDAT. 2007. " Gestion des milieux naturels et biodiversité-Faune sauvage - Les plans de restauration ".

MNHN. Cahiers d'Habitats Natura 2000 Tomes I à V : Fiches Habitat consultées n° 1240-9320-9340-5330-5320-1210-2110-92D0 [1] -2120-2210-2230-6420.

MNHN. Cahiers d'Habitats Natura 2000 Tomes VI et VII : Fiches Espèces consultées n° 1229-1217-1220-1055-1196-1190-1088-A094-A103- A181-1465.

MNHN/MEEDDAT. 2007. Inventaire National du patrimoine Naturel : " FSD de la pSIC FR9402012 - Capo di Feno "

MNHN/WWF, 1992 " Livre rouge de l'inventaire de la faune menacée de France "

NATALI C., TRAVICHON S. 2005. " Document d'objectif "site FR 9400595 Iles Sanguinaires - La Parata - Punta Pellusella - Dune de Lava " CPIE Ajaccio.

OEC 2000. (NICOLAU J. & CLERQUE P.) " Atlas des principales données environnementales 2000 " DIREN /Office de l'Environnement de la Corse.

OCIC (Observatoire Conservatoire des Insectes de Corse) : http://ocic.oec.fr

PARADIS & G. PIAZZA C. 1990. "Etude de la végétation d'un site littoral sableux en voie de dégradation rapide à proximité d'Ajaccio (Corse) : le fond de l'anse de Minaccia " Bulletin de la Société Botanique du Centre Ouest, Nouvelle série. Tome 21 : 75-112.

PARADIS G. " Une très belle station non micro-insulaire de Silene velutina Loisel. Près du Capu di Fenu (NO d'Ajaccio, Corse-du-Sud) Bulletin de la Société Botanique du Centre Ouest, Nouvelle série. Tome 38 : 3-16.

PARADIS G. 2004. " Expertise écologique et propositions de gestion de plages et arrière-plages de l'Ouest d'Ajaccio " ASTERE

RUELLAN L. 2006 " Espèces végétales menacées " Conservatoire Botanique de Brest/ institut Klorane/Fédération des Conservatoires botaniques nationaux

PARADIS G. 2006. " Expertise dans le cadre du Réseau Natura 2000 " Localisation en Corse de l'habitat 9320 ("Peuplement à Lentisque et Oléastre") " ASTERE

SYMBIOSA, 2009. Inventaire phytosociologique et cartographie de la végétation du site Natura 2000 FR9402012 Capo di feno. 378p.

VERLAQUE M. 1996. "Etude des encorbellements à Lithophyllum lichenoides de la réserve naturelle de Scandola ". PNRC/ GIS Posidonie/CNRS Aix-Marseille

WILMES Mathieu, 2006. " Capo di Feno, Plan de gestion du domaine du Conservatoire du Littoral "

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	80 %
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	20 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

désigné en ZSC par arrêté ministériel du 25 mars 2011 (JO du 21 mai 2011)

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conseil départemental de Corse du Sud

Adresse : Hôtel du Département, Palais Lantivy BP414 20000 Ajaccio

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectifs du site Natura 2000 "Capo di Feno"
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/911_DOCOB ZSC FR9402012capo di feno.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Dans la partie nord (côte sauvage, forêt et petit maquis) Une partie des terrains sont pâturés et 3 agriculteurs sont déclarés. Tous pratiquent l'élevage bovin (vaches allaitantes) semi-extensif (environ 60 têtes de bétail) auxquelles s'ajoutent une vingtaine de chèvres. On doit noter la présence d'ânes en liberté dits " ânes sauvages ", au nombre d'une cinquantaine. La chasse est pratiquée (Sanglier, perdrix, oiseaux migrateurs). Le camping sauvage est pratiqué par des touristes chaque été. C'est aussi un site privilégié de randonnée pédestre.
Plus au sud, la plage de l'anse de Minaccia présente des formations dunaires remarquables. La qualité paysagère du site génère une fréquentation croissante et maintenant importante activité de plage. La présence de 3 établissements de plage traduit l'attrait du site qui maintenant nécessite une gestion réelle pour préserver la végétation et la dune. Les prairies d'arrière plage sont occupées par des bovins.
Le secteur au sud est moins soumis à la fréquentation humaine que la plage de Minaccia car il s'agit d'un littoral rocheux, difficile d'accès par endroits, et d'une maquis à lentisques et Oliviers sauvages impénétrable. Cependant un sentier littoral existe (très fréquenté), qui ne pose pas de problème particulier, si ce n'est sa partie sud qui est très érodée du fait de l'utilisation de ce tronçon par des véhicules à moteur.
Le conservatoire du Littoral prévoit un plan de gestion de ces terrains (environ 300 ha) , plan partiellment rédigé en 2006 et sachant que près de 1100 ha sont encore autorisés à acquisition(à l'amiable) par le Conseil des rivages de la Corse (avec l'accord des municipalités concernées)

Le Conservatoire du littoral n'a pas encore désigné de gestionnaire sur les 300 ha environ qu'il possède.
La commune d'Ajaccio n'a pas de gestion particulière sur ces terrains.